

CIDETRAK-OFM

Attractif phéromone - confusion sexuelle

A.M.M n°	2140143
Composition	Mélange d'acétate de (E/Z)-8-dodécén-1-yle et (Z)-8-dodécén-1-ol : 250 mg/diffuseur (soit 5 % de la formulation)
Formulation	Produit diffuseur de vapeur (VP)

Ne pas stocker la préparation à plus de 40°C. Protéger du gel.

Classement CLP : H400 - H411

Attention



Délai de rentrée : non applicable.

Usages autorisés	Cultures	Cibles	Dose maximale d'emploi	Nombre maximal d'applications	DAR
Pêcher - Abricotier*Trt Part.Aer.*Chenilles foreuses des fruits	Pêcher, Abricotier, nectarinier	Chenilles foreuses des fruits (Tordeuse orientale du pêcher, Petite tordeuse des fruits et Carpocapse du prunier*)	425 diffuseurs/ha	1 / an	non applicable
Fruits à pépins*Trt Part.Aer.*Chenilles foreuses des fruits	Pommier, poirier, cognassier, nashi, néflier, pommette		425 diffuseurs/ha	1 / an	non applicable
Prunier*Trt Part.Aer.*Chenilles foreuses des fruits	Prunier, jujubier, prunier du Japon, mirabellier		425 diffuseurs/ha	1 / an	non applicable

* Carpocapse du prunier : uniquement sur Prunier et ses cultures rattachées.

SP1 Ne pas polluer l'eau avec le produit ou son emballage. Eviter la contamination via les systèmes d'évacuation des eaux à partir des cours de ferme ou des routes.

L'utilisation de ce produit sur ses usages autorisés n'est recommandée que sur les cultures mentionnées dans le tableau ci-dessus. Certis Belchim BV décline en conséquence toute responsabilité en cas d'utilisation du produit sur des cultures ou pour des cibles non recommandées.